



Ministère des Affaires sociales, de la Santé et Droits des femmes
Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

Du 21 avril au 20 mai 2015

Action institutionnelle

Projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi

Suite à la mobilisation (lire page 5) au sujet du projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi, Marisol TOURAINE, François REBSAMEN et Pascale BOISTARD ont réaffirmé, [dans un communiqué diffusé le 11 mai](#), l'engagement du gouvernement en faveur des droits des femmes. « *La transmission de toutes les informations qui existent aujourd'hui dans le rapport de situation comparée entre les femmes et les hommes (RSC) remis au comité d'entreprise demeurera obligatoire. Elles doivent être intégrées à la base de données unique, disponible en permanence, comme l'ont souhaité les partenaires sociaux qui sont à l'origine de cette base de données unique. Il n'y a donc aucune perte d'information par rapport à la situation actuelle* », expliquent les ministres. Réuni en séance plénière le 11 mai, le **Conseil supérieur de l'égalité professionnelle (CSEP)** a rendu un avis sur le projet de loi n° 2739 relatif au dialogue social et à l'emploi et l'a publié le 12 mai. [L'avis du CSEP a été mis en ligne sur notre site](#). Il fait apparaître la position des différentes composantes du CSEP composé des représentants de l'administration, des représentants des salariés (CGT, CFDT, CGT-FO, CFE-CGC, CFTC), des représentants des employeurs (MEDEF, CG-PME, FNSEA, CNMCCA et UPA) et de personnalités qualifiées. Le 19 mai, la commission des Affaires sociales de l'**Assemblée nationale** a commencé à examiner le projet de loi Rebsamen. Plusieurs amendements sur l'égalité professionnelle devraient être adoptés. L'examen de ce projet de loi en séance publique aura lieu dans la semaine du 26 mai à l'Assemblée.

[Retrouver le communiqué de presse des trois ministres sur notre site](#)

Les mesures du CIEC en matière d'égalité femmes-hommes

Lors du **Conseil des ministres** du 29 avril, la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes et la secrétaire d'État chargée des droits des femmes ont présenté une communication relative à la mise en œuvre des mesures du **comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté (CIEC)** en matière d'égalité femmes-hommes. Le 29 avril marque le 70^e anniversaire du premier vote effectif des femmes. Au cours du comité interministériel « Egalité et citoyenneté : la République en actes », qui s'est tenu le 6 mars, le Gouvernement a exprimé l'ambition d'une République qui offre à chacune et à chacun les mêmes chances, grâce à la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes. La lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes est un levier pour construire une société fondée sur la solidarité et le respect et où les femmes se sentent pleinement citoyennes. Cinq mesures du comité pour l'égalité et la citoyenneté soulignent la détermination du Gouvernement en la matière. Le 6 mars dernier Manuel VALLS avait présenté, à l'issue de ce comité interministériel, le plan « La République en actes » portant sur l'égalité et la citoyenneté.

[Retrouver le compte rendu sur le portail du Gouvernement](#)

La France a célébré le soixante-dixième anniversaire du premier vote des femmes



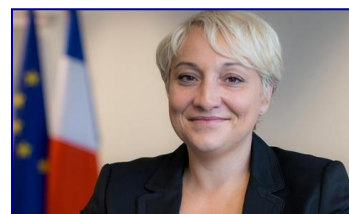
Le 29 avril, Marisol TOURAINE et Pascale BOISTARD ont publié un communiqué de presse pour rappeler qu'il y a soixante-dix ans, le 29 avril 1945, à l'occasion des élections municipales, les Françaises exerçaient pour la première fois leur droit de vote et d'éligibilité, accordé un an

auparavant par ordonnance. En octobre de la même année, elles participaient à leur premier scrutin national, pour l'élection de l'Assemblée constituante. « *Si le droit de vote des femmes est aujourd'hui une évidence, l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités politiques reste un combat du présent* », ont souligné les deux ministres (lire également page 7).

[Retrouver le communiqué et le dossier sur le droit de vote des femmes sur notre site](#)

Pascale BOISTARD au Global Summit of Women 2015

Pascale BOISTARD s'est rendue à Sao Paulo, au Brésil, pour participer à la nouvelle édition du **Global Summit of Women**, du 14 au 16 mai. Cette vingt-cinquième édition du sommet a réuni des dirigeant-e-s, mais aussi des chef-fes d'entreprises ou d'ONG, venant du monde entier, afin d'échanger sur les diverses initiatives prises en faveur de l'entrepreneuriat féminin et de l'activité économique des femmes. Au programme, une table ronde ministérielle et des ateliers de discussions thématiques.



[Retrouver l'information sur notre site](#)

Dialogue franco-chinois sur les droits des femmes



Dans le cadre de la 2^e session du dialogue franco-chinois de haut niveau sur les échanges humains, qui s'est tenue à Pékin le 15 mai, sous l'égide du ministre des Affaires étrangères Laurent FABIUS, une déclaration conjointe a été adoptée. Cette dernière trace des pistes de coopération dans un ensemble de domaines (culture, enseignement supérieur, santé, protection sociale, sports), et inclut pour la première fois le domaine des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes. La Chine souhaite marquer les

progrès en matière de droits des femmes, à l'occasion des 20 ans de la déclaration de Pékin, qui donnera lieu à un sommet à haut niveau co-présidé par le président chinois, le Secrétaire général des Nations unies et **ONU Femmes**, en septembre prochain à New York.

Le ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes y était représenté par Stéphanie SEYDOUX, cheffe du **service des droits des femmes et de l'égalité** de la DGCS. Elle a rencontré à cette occasion la **Fédération chinoise des femmes (FFC)** et s'est notamment entretenue avec TAN Lin, sa secrétaire générale (photo). Elle a également rencontré une figure importante de la société civile, FENG Yuan, présidente du réseau de lutte contre les violences domestiques. Plusieurs pistes opérationnelles ont été évoquées : visite en France de la FFC à l'automne, et échanges sur les questions de violences et d'égalité professionnelle ; échanges d'informations et données à valoriser sur les sites internet respectifs ; mises en contacts de réseaux de femmes (associations féministes, entrepreneures). La partie chinoise a confirmé son vœu d'une visite de la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes.

« L'autre pilule, un combat pour les femmes »

« Révolutionnaire, la pilule RU-486 a permis d'avorter sans chirurgie, mais déchaîne des passions virulentes depuis près de trente ans. Avec son inventeur, le professeur Baulieu, retour sur un combat jamais achevé ». Marisol TOURAINE organise une projection en avant-première de « [L'autre pilule, un combat pour les femmes](#) », un film réalisé par Charles CASTELLA et Ted ANSPACH, écrit et produit par Simone HALBERSTADT HARARI, coproduit par



ARTE France, Effervescence Doc et Bankizz, le 21 mai au ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes à Paris. Le documentaire sera ensuite diffusé sur Arte le **mardi 2 juin**.

Comités de sélection des concours de recrutement des professeurs des universités

Un décret du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (n° 2015-455) du 21 avril 2015 fixant des dispositions dérogatoires à la proportion minimale de quarante pour cent de chaque sexe dans la composition des comités de sélection des concours de recrutement des professeurs des universités a été publié au **Journal officiel** du 23 avril.

[Retrouver le texte sur Légifrance](#)

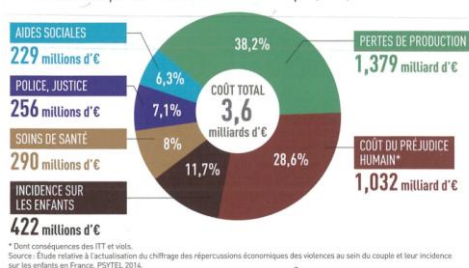
Lutte contre les violences faites aux femmes

La **Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF)** consacre sa 6^e lettre d'information aux liens entre violences et santé, qu'il s'agisse de l'impact des violences sur la santé des femmes ou de la prise en charge médicale des victimes. Signalons à cette occasion l'étude sur les répercussions économiques des violences au sein du couple (ci-contre).

[Retrouver la lettre sur le site Stop violences](#)

DES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE QUI ONT UN COÛT ÉCONOMIQUE POUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Le coût économique des violences au sein du couple (2014)



Des militaires français en Centrafrique accusés de violences sexuelles

Suite aux accusations de crimes contre l'armée française en Centrafrique (lire page 10), Chantal JOUANNO, rappelle [dans un communiqué du 30 avril](#), la vigilance de la **délégation aux droits des femmes du Sénat** sur le sujet des viols de guerre, auquel elle a consacré une étude en décembre 2013. Elle tient à souligner l'extrême gravité, si ces faits étaient confirmés, des viols dont des enfants auraient été victimes en Centrafrique de la part de militaires français supposés les protéger. La présidente de la délégation aux droits des femmes rappelle la politique stricte du ministère de la défense à l'égard de toute violence sexuelle susceptible d'être commise par ses personnels, dans l'esprit de « tolérance zéro » réaffirmé par Jean-Yves LE DRIAN, ministre de la défense, lors d'une rencontre avec des femmes de la défense organisée en mars dernier par la délégation à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes (synthèse du 20 avril).

Éducation : laïcité et structures privées accueillant des mineurs

La proposition de loi, modifiée, par l'**Assemblée nationale**, visant à étendre l'obligation de neutralité aux structures privées en charge de la petite enfance et à assurer le respect du principe de laïcité, a été déposée le 13 mai à l'Assemblée, et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.

[Retrouver le dossier législatif sur le site de l'Assemblée nationale](#)

Egalité, non discrimination, féminisme

L'inégale répartition des tâches au sein des couples crée des tensions

« *Le partage des tâches, c'est pas encore ça* », plusieurs médias, comme par exemple **Métronews**, commentent une étude du **Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC)** publié le 13 mai dans **Politiques sociales et familiales** n° 119 de mars 2015 et intitulée « Comment se prennent les décisions au sein des couples ? ». Selon l'enquête, « *les femmes sont toujours, au sein du couple, les préposées au ménage, dans leur grande majorité* » et « *l'arrivée des enfants renforce les écarts* ».

[Retrouver l'article sur le site de la CAF](#)

Un débat du MAGE sur le genre et la ville

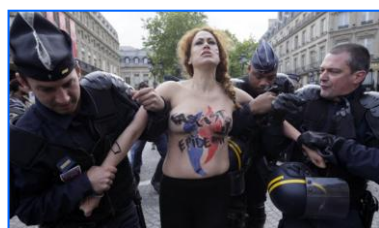
Le réseau de recherche **Marché du travail et genre (MAGE)** organise un débat dans le cadre des « Amphis du Mage », le **mercredi 27 mai** à partir de 17 heures à la Sorbonne, à Paris, sur le thème « Le genre, la ville », à l'occasion de la parution du n° 33 (avril 2015) de **Travail, genre et sociétés** aux éditions La Découverte.

[Pour en savoir plus sur le site du MAGE](#)



Les Femen perturbent le 1^{er} mai du front national

Des militantes féministes ont une nouvelle fois perturbé la manifestation parisienne du **Front national** du 1^{er} mai et ont été qualifiées de « *Harpies obscènes* » par la présidente de ce mouvement. « *"Harpies obscènes" ou militantes féministes, les Femen reviennent* », titre l'**Agence France Presse (AFP)** le 4 mai. « *Seins nus, lançant un salut nazi au nez des militants du Front national: les Femen sont revenues sur le devant de la scène vendredi à Paris, après des actions plus confidentielles, voire plus critiquées dans des lieux de culte* », explique l'agence. L'**AFP** cite, Sarah CONSTANTIN, l'une des militantes qui a pris part au coup d'éclat du 1^{er} Mai : « *On n'a jamais cherché à être aimées par tout le monde, on n'est pas un groupe de rock stars féminines* ». Et de rappeler que les idées défendues par ces militantes féministes « *sont radicales et peuvent déplaire à certains* ».



La jeune femme indique cependant que depuis cette action « *une vingtaine de filles* » se sont manifestées pour « *rejoindre le mouvement* », et « *ça faisait longtemps* » qu'il « *n'y avait pas eu de demande d'adhésion* » aux **Femen**, fortes selon elle d'une cinquantaine d'activistes.

Deuxième anniversaire de la loi ouvrant le mariage aux couples du même sexe

« *Mariage pour tous deux ans après* », **La Croix** du 23 avril faisait sa une sur l'anniversaire de la loi illustrée par une photo de la « *manif pour tous* » en octobre 2014. Le quotidien catholique relève que des décisions de justice ont élargi la portée de la loi et que le mariage pour tous « *s'est inscrit dans le paysage* ». **Le Parisien**, lui, se penche sur... « *Le divorce pour tous* », mais indique aussi que les « *associations homosexuelles (sont) amères* » (synthèse du 20 avril). Signalons enfin qu'aux Etats-Unis, « *la Cour suprême étudie la légalité du mariage gay* » (**Le Monde** du 28 avril). Nous reviendrons dans une prochaine synthèse sur le débat - relancé - autour de la Gestation pour autrui (GPA).

Egalité dans la vie professionnelle

Egalité professionnelle : les associations féministes veillent au grain

« On remet l'égalité sous le tapis, comme si cela n'était plus une priorité. 47,5 % des salariés sont des femmes, comment est-ce possible pour un ministre du Travail de les oublier ? », c'est la « petite phrase » (publiée par **Libération** le 16 mai) d'Yvette ROUDY (photo) dans une lettre à François REBSAMEN au sujet de la remise en cause des outils relatifs à l'égalité professionnelle dans le code du travail. La loi REBSAMEN prévoit en effet la suppression des deux principaux outils de l'égalité professionnelle en entreprise : le rapport de situation comparée (le diagnostic égalité) et la négociation dédiée sur cette thématique. Le 11 mai, une pétition lancée par l'ancienne ministre des Droits des femmes, des associations féministes et des syndicats a rassemblé en une journée plus de 30 000 signataires pour exiger que le ministre du Travail réintègre l'égalité professionnelle dans son projet de loi. Dans la journée **Osez le Féminisme !** lançait un SOS pour l'égalité professionnelle et diffusait coup sur coup trois communiqués de presse : « *Rebsamen jette l'égalité professionnelle à la poubelle !* », « *SOS égalité professionnelle : Madame Boistard, agissez !* » et « *SOS égalité professionnelle : 1 pas en avant, 3 sur le côté !* »... Le gouvernement avait annoncé entretemps avoir entendu les inquiétudes (lire page 1). Mais selon les associations, « *manifestement, il n'a entendu que d'une oreille* ». De nombreuses associations ont également réagi. « *Réveil un peu difficile ce lundi 11 mai pour les responsables de Perfégal qui travaillent sur l'égalité professionnelle depuis 15 ans maintenant* », souligne l'association spécialisée. Toujours le 11 mai, dans un communiqué de presse, Danielle BOUSQUET, présidente du **Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes**, voit « *des annonces gouvernementales partiellement rassurantes* ». « *Ces annonces vont dans le bon sens* », écrit-elle. « *Pour autant, et sans de nouvelles modifications, le texte amendé resterait en deçà des obligations actuelles en matière d'égalité professionnelle. Des avancées sont encore possibles et souhaitables* ». La presse commente largement la polémique : « *Quand Rebsamen oublie les femmes* », **Le Parisien** du 11 mai ; « *Rebsamen se prend les pieds dans le tapis de la parité* », **Le Figaro** du 12 mai ; « *Les féministes font reculer le gouvernement* », **Le Parisien** du 12 mai ; « *Le gouvernement promet d'amender la loi Rebsamen* », **Les Echos** du 12 mai ; « *Egalité professionnelle : la boîte à outil reste* », **Libération** du 12 mai, etc. « *Le gouvernement évite de peu la régression* », résume **Médiapart** le 12 mai : « *le gouvernement a oublié les femmes. Au risque de donner le sentiment de remettre en cause l'une des rares politiques où, depuis 2012, la gauche a un bon bilan* ».



Julien BAYOU demande la publication de la liste des entreprises sanctionnées



Dans un dossier sur les inégalités salariales à « *la vie dure* », **Le Parisien** du 28 avril annonce que le porte-parole d'Europe Ecologie-les Verts, Julien BAYOU (photo), dépose un recours devant le **tribunal administratif** de Paris pour obtenir la publication de la liste des entreprises sanctionnées pour ne pas avoir mis en place un plan d'égalité homme-femme. Le même jour **Les effronté-e-s** publient un communiqué de presse intitulé « *Égalité salariale : une loi, c'est bien. La faire respecter, c'est mieux !* ». L'association s'associe en effet juridiquement au recours engagé par le conseiller régional d'Ile-de-France, afin d'obtenir la liste des entreprises mises en demeure et/ou sanctionnées.

Le 1^{er} Mai, les femmes réclament l'égalité, pas du muguet !

Osez le féminisme! a annoncé dans un communiqué fin avril que l'association défilera partout en France le 1^{er} mai, aux côtés des syndicats, pour une réaffirmation des droits sociaux et une application des textes en matière d'égalité professionnelle. « *Les politiques d'austérité nuisent gravement aux femmes* », rappelle **OLF**.



Pascaline DUPAS, meilleure économiste 2015

Pascaline DUPAS, professeure à Stanford en Californie, vient de recevoir le Prix du meilleur jeune économiste, décerné par le journal **Le Monde** et le Cercle des économistes, en partenariat avec le Sénat. Pascaline DUPAS travaille depuis une quinzaine d'année sur les questions liées à la santé et à l'éducation en Afrique. La jeune économiste qui privilégie « *une approche concrète de l'économie* », le terrain à la théorie, a développé une méthodologie particulière « qui peut être comparée aux essais cliniques ». **Le Monde** du 19 mai lui consacre deux pages.



Féminisation de l'audiovisuel public



Delphine ERNOTTE (à gauche) a été nommée fin avril à la tête de **France Télévisions**. « *Le CSA a choisi une femme et une gestionnaire pour diriger France Télévisions* », titre **La Croix** du 27 avril. « *L'audiovisuel public se féminise* », estime **Le Figaro** du 7 mai qui annonce que, après Delphine ERNOTTE, c'est au tour de Marie-Eve MALOUINES de prendre



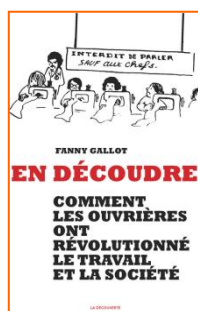
les rênes de la chaîne **LCP-Assemblée nationale**. L'actuelle chef du service politique de **France Info** a été choisie le 6 mai par le bureau de l'Assemblée.

« Le genre du mal-être au travail »

Octares publie « *Le genre du mal-être au travail* » sous la coordination de Régine BERCOT. « *C'est dans le travail, mais aussi dans l'articulation du travail et du hors travail que se tapissent des sources de mal-être dont certaines sont ignorées des grandes enquêtes* », indique le résumé de la maison d'édition. « *Cet ouvrage, construit autour des résultats des enquêtes de terrain, révèle une part de l'invisible : invisibilité quant aux contraintes qui pèsent pour orienter le choix des places et des rôles, notamment des femmes dans les mondes masculins, invisibilité des impositions de sens et d'orientation des conduites* ».



« Les ouvrières en lutte, quand le genre trouble la classe »



Sous le titre « *Les ouvrières en lutte, quand le genre trouble la classe* », **L'Humanité** du 11 mai publie un entretien avec la chercheuse Fanny GALLOT, auteure de « *En découdre. Comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société* » (**La découverte**). Pour le quotidien, « *le rôle des femmes dans les conflits ouvriers a souvent été passé sous silence. Dans son livre « En découdre », la chercheuse Fanny GALLOT interroge leur représentation, leurs pratiques militantes et montre comment leurs combats depuis 1968 ont changé le travail et la société* ».

[Lire l'entretien sur le site de L'Humanité](#)

L'Espagne adopte un Plan d'appui à la famille 2015-2017

Le 14 mai, le gouvernement espagnol a adopté un **Plan intégral d'appui à la famille** pour la période 2015-2017. Le programme valorisera en particulier la maternité en augmentant la pension de retraite pour les femmes qui ont eu plus de deux enfants. Cette mesure vise à lutter contre les conséquences négatives de la maternité pour les femmes et favorise l'égalité homme-femme. Selon les estimations, le Plan pour la famille devrait concerner chaque année plus de femmes avec 123 500 bénéficiaires en 2016 et près de 455 000 en 2019. ([Lettre de la Fondation Robert Schuman du 18 mai](#)).

Parité et vie politique

« Les femmes en politique : une évidence, vraiment ? »

Réflexions sexistes, sifflets ou imitation d'une poule dans l'hémicycle quand une ministre en robe ou une députée prend la parole : « Voici *la potion magique que boivent, chaque jour, les femmes qui ont eu l'envie d'exercer des responsabilités politiques et qui y sont parvenues* ». Le 29 avril, Marisol TOURAINE publiait [une tribune mise en ligne sur le HuffingtonPost](#) pour commémorer le droit de vote des femmes dans notre pays, (mais « *quelques pays résistent* », n'oublie pas la ministre), et surtout pour souligner que le combat pour l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités politiques, en revanche, est toujours d'actualité en France.



Anniversaire du droit de vote des femmes

Plusieurs associations ont célébré le 29 avril l'anniversaire du droit de vote des femmes. La **Coordination française pour le Lobby européen des femmes** (CLEF), qui représente 60 associations féministes françaises, se mobilise pour rappeler l'importance du droit de vote comme droit civique fondamental et rappelle l'histoire de l'accès à la citoyenneté pour les femmes. A l'occasion de ce 70^e anniversaire, la CLEF lance [une campagne de sensibilisation](#) tout au long de 2015, avec une affiche, une brochure et des badges qui seront diffusés largement. Dans un communiqué de presse, **les eFRONTé-e-s** soufflent « [70 bougies qui tremblent encore](#) » en matière de citoyenneté des femmes. L'association souhaite que la parité devienne une réalité via une réforme du scrutin avec la « *proportionnelle intégrale sans seuil et l'application de la parité pour les législatives y compris lors des scrutins uninominaux* ». De son côté, **Femmes solidaires** a lancé une votation citoyenne à l'échelle nationale. Cette action, portée par les associations locales de **Femmes solidaires**, a été déclinée dans les quartiers du 24 avril au 10 mai. Cette votation avait pour but d'encourager les femmes à se rendre aux urnes, à demander le droit de vote des femmes dans tous les pays, et à demander le droit de vote des immigré-e-s aux élections locales. Un projet qui a pour fondement la mise en exergue de l'évolution des combats pour les droits des femmes. « *On ne peut comprendre et agir dans le présent qu'en connaissant et comprenant le passé* », souligne **Femmes solidaire**. Plusieurs journaux, comme **Libération** du 29 avril (« *Soixante-dix ans après, de mémoire de femmes* »), ont également publié des témoignages de ces « premières » électrices. **L'Humanité** souligne que « *le vote des femmes n'a que 70 ans* » et **L'Humanité dimanche** publie un reportage richement illustré : « *Aux urnes citoyennes !* ».

Le manifeste des femmes journalistes en politique



« *Trop souvent, les femmes journalistes chargées de couvrir la politique sont victimes du sexisme de certains élus et responsables* ». Quarante d'entre elles s'unissent pour dénoncer cet état de fait dans le texte manifeste publié par **Libération** du 5 mai à la une. Le journal consacre un dossier de 4 pages au sexisme en politique. Le lendemain, plusieurs journaux reviennent sur ce manifeste (« *Les machos de la politique* », **Le Figaro** ; « *La machisme en politique dénoncé par des journalistes* », **Le Monde**) et « **Libé** » souligne qu'après la tribune, l'Assemblée est « *entre déni et colère* ». Le journal a mis en ligne sur son site un florilège des réactions politiques : « *soutiens nombreux à gauche, discrétion à droite, le texte publié ce mardi dans « Libération » pour dénoncer le sexisme fait tweeter* ». Le 26 avril, **France 5** avait diffusé « [Sexisme en politique, un mal dominant](#) » de Stéphanie KAÏM (« *Un machisme politique très français* », **Le Monde** du 26 avril).

La féminisation en trompe-l'œil de l'UMP

« Le nouveau parti de Nicolas Sarkozy, qui se dessine en coulisses, aura des traits un peu plus féminins. A la manœuvre, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, vice-présidente déléguée de l'UMP, a réussi à imposer que la liste du nouveau bureau politique (BP) - soumise au vote des militants les 28 et 29 mai - soit paritaire. Cette instance de décision, rouage essentiel du parti, comptera donc 40 femmes et 40 hommes, répartis en trois collèges (40 parlementaires, 30 élus locaux et 10 membres de fédérations) ». **Le Monde** du 19 mai s'est penché sur les changements en cours à l'UMP et, selon le quotidien, il s'agirait d'une « féminisation en trompe-l'œil » (voir synthèse du 20 avril).

Egalité dans la vie personnelle et sociale

Septième édition de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA

La septième édition de la **Coupe du Monde Féminine de la FIFA** aura lieu du 6 juin au 5 juillet dans six villes canadiennes (synthèses des 7 janvier, 22 juillet et 30 novembre 2014 et 20 mars 2015). Les matchs les plus importants seront visibles en clair à la télévision. En effet, **Eurosport** a revendu 26 rencontres à **W9**, filiale du groupe **M6** (« *Le sport féminin gagne du terrain à la télévision* », **Le Figaro** du 16 mai ; « *Le football féminin investit la télévision* », **Les Echos** du 18 mai).



Les Japonaises remettront leur titre mondial (photo) en jeu. Pour suivre en direct les trois rencontres de l'équipe de France du premier tour, il faudra être devant son écran le **mardi 9 juin** à 19 heures (Angleterre), le **samedi 13 juin** à 19 heures (Colombie), et le **mercredi 17 juin** à 22 heures (Mexique). Après leur belle quatrième place en 2011, (que nous avons suivi de très près ;-) NDR), on espère bien voir les Françaises à nouveau se hisser dans le carré final. Quatre ans après le premier album sur le football féminin lancé à l'occasion de la coupe du monde en Allemagne (synthèses des synthèses des 18 avril et 6 juillet 2011, 19 janvier et 3 juillet 2012), **Panini**, plus grand éditeur mondial d'articles de collection imprimés, et la **FIFA** ont annoncé le lancement de l'album de vignettes de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, Canada 2015...



Avec la participation du PSG à la finale de **la Ligue des champions** (non, non, ne rêvez pas les garçons... NDC), plusieurs journaux ont confirmé un regain d'intérêt pour les clubs féminins de football « *à l'heure du professionnalisme* ». Néanmoins, on se calme, **Le Parisien** du 14 mai publie un tableau comparatif - et édifiant - du grand écart entre les sections masculines et féminines des clubs de football. Budget, salaires, primes, transfert, nombre de membres du staff : « *un monde les sépare* »...

Une enquête du Planning familial 75 dénonce les difficultés d'accès à l'IVG à Paris

Dans [une enquête sur les conditions d'accès à l'avortement](#), réalisée fin 2014 et rendue publique récemment, **le Planning familial de Paris** dénonce « *un certain nombre de dysfonctionnements* » dans les services pratiquant l'interruption volontaire de grossesse (IVG), qui l'amènent à défendre « *la nécessité que des centres IVG ouvrent et se maintiennent dans tous les établissements de santé avec des équipes dédiées et formées* » (**Les Actualités sociales hebdomadaires** du 5 mai).



« La PMA, c'est pour quand ? »

Osez le féminisme ! (OLF) s'est associé au rassemblement organisé par **SOS Homophobie** le 27 avril à Paris avec pour mot d'ordre : « la PMA, c'est pour quand ? ». Dans un communiqué de presse, l'association revient sur la dernière campagne présidentielle : « *Oui, je suis favorable à l'ouverture de la PMA aux couples de lesbiennes* ». Lui candidat, il avait osé prendre une position courageuse, visant à garantir plus de droits aux femmes lesbiennes et/ou célibataires, pour plus d'égalité dans la société. Lui président, il n'a fait que repousser aux calendes grecques l'accès à la PMA pour les femmes lesbiennes et/ou célibataires ». **OLF** exprime sa colère « de voir les droits des lesbiennes bafoués et ignorés par le gouvernement ».

Colloque international « Genre et santé »

L'**Institut Emilie du Châtelet** organise, en partenariat avec l'**Inserm**, un colloque international sur le thème « Genre et santé », le **mardi 9 juin** à Paris. « *Ce colloque pluridisciplinaire se donne pour objectif de comprendre comment les rôles sociaux liés au genre tendent à orienter la façon dont les femmes et les hommes sont exposé.e.s différemment à des problèmes de santé, comment elles et ils se représentent les affections qui les touchent et ont ou non recours au système de soins, et comment les réponses des professionnels de santé se construisent différemment selon le sexe de leurs patients* ».

[Retrouver le programme et les inscriptions](#)



Les femmes dans l'UE ont donné naissance à leur premier enfant à 29 ans en moyenne

Selon une étude d'**Eurostat** publiée le 13 mai, en 2013, une majorité (51,2 %) de femmes dans l'Union européenne ont donné naissance à leur premier enfant alors qu'elles étaient âgées de 20 à 29 ans, contre 40,6 % qui sont devenues mères durant leur trentaine. En outre, plus de 127 000 premiers-nés dans l'UE en 2013 sont nés de femmes âgées de moins de 20 ans (mères adolescentes) et environ 65 500 de femmes de 40 ans et plus. En moyenne, les femmes étaient âgées de 28,7 ans dans l'UE lorsqu'elles sont devenues mères pour la première fois (**Lettre de la Fondation Robert Schuman**, le 18 mai).

Lutte contre les violences

Abolition du système prostitutionnel : retour du texte à l'Assemblée nationale

Dans un communiqué de presse du 18 mai, **Osez le Féminisme !** salue l'annonce de l'inscription de la proposition de loi d'abolition du système prostitutionnel à l'**Assemblée nationale** le 12 juin prochain. L'association souligne qu'elle « sera attentive à ce que le texte adopté par l'Assemblée nationale s'inscrive dans l'esprit initial de la loi, telle que votée en première lecture, en décembre 2013 » et qu'elle « restera mobilisée pour cette proposition de loi jusqu'au bout ». En partenariat avec l'UNEF, les Jeunes Socialistes, les eFRONTE-e-s, l'UNL et les Jeunesses communistes, **OLF** lancera « la semaine des Jeunes pour l'Abolition de la prostitution », à Paris le **samedi 30 mai** en présence de Maud OLIVIER, députée de l'Essonne et membre de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale. Cette semaine donnera lieu à des actions dans plusieurs villes de France, et sera l'occasion de rappeler que la jeunesse est très majoritairement favorable à l'abolition du système prostitutionnel, condition sine qua non pour une société égalitaire.



Quand des femmes marchent pour lutter contre l'insécurité

La Croix du 5 mai publie un reportage sur les « marches exploratoires » des femmes pour lutter contre l'insécurité. « Pour lutter contre leur sentiment d'insécurité, des habitantes des quartiers sensibles vont faire des diagnostics sur le terrain et proposent des aménagements », explique le quotidien. « Inscrite dans le plan de lutte contre les violences faites aux femmes, cette expérimentation est développée dans douze villes françaises ».

[Retrouver l'article sur le site de La Croix](#)

La DREES se penche sur la structure de la capacité d'hébergement en 2012

Nouveau logo pour **Études & Résultats**, la publication publiée par la **Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)** ! On le salue à l'occasion du [n° 916 d'avril 2015 consacré à l'hébergement pour les personnes en difficulté sociale](#).



« En 2012, les 2 524 établissements pour adultes et familles en difficulté sociale offraient près de 101 000 places d'accueil en France », indique la DREES. « L'étude relève en particulier que l'hébergement pérenne dans des établissements d'accueil mère-enfants, pour les femmes enceintes ou accompagnées d'un enfant de moins de 3 ans, a progressé (14 % entre 2008 et 2012), offrant 5 800 places spécifiques ». La DREES souligne également que 56 % des CHRS déclarent un ou plusieurs publics prioritaires, dont, comme en 2008, les femmes victimes de violences (35 % des établissements).

Des associations dénoncent l'inertie de l'université face au harcèlement sexuel

Le 6 mai, le **Collectif de lutte anti-sexiste contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur (CLASHES)**, l'Association nationale des études féministes (ANEF), l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT), l'Association de jeunes chercheuses et chercheurs en études féministes, genre et sexualités (EFIGIES) et l'Association nationale des candidats aux métiers de la science politique (ANCMMS), relayées par le Collectif national des droits des femmes (CNDF), ont publié [un communiqué dénonçant l'inertie de l'université face au harcèlement sexuel](#). « Il y a un peu plus de 10 ans, des étudiant.e.s mettaient en cause Daniel WELZER-LANG, alors maître de conférences en sociologie, pour des faits de harcèlement sexuel commis à leur encontre », rappellent-elles. « Alertée, la présidence de l'Université Toulouse Le Mirail s'était abstenue de diligenter une enquête et, a fortiori, de prononcer une sanction disciplinaire adéquate. Ce refus de réagir a pour conséquence, aujourd'hui encore, de stigmatiser et sanctionner les personnes qui ont dénoncé les faits ».

L'armée française face aux accusations de viols

Un rapport interne de l'ONU révèle que quatorze soldats français sont accusés d'avoir violé une dizaine d'enfants alors qu'ils étaient déployés dans le cadre de l'opération Sangaris en Centrafrique. Le parquet de Paris mène l'enquête depuis neuf mois (lire aussi page 3). Le 15 mai, **Le Monde** consacrait sa une à l'affaire. Les envoyés spéciaux du quotidien du soir ont pu rencontrer certains des enfants qui ont porté des accusations de viols par des soldats français. Des témoignages qu'il est difficile de confirmer ou de réfuter selon le journal. **L'Obs** du 15 mai consacre aussi un dossier et une enquête sur ce scandale qui « sali l'honneur de l'armée française ». Signalons ici le « Grand Angle » de **Libération** du 17 mai : « [Elle avait 17 ans et elle a été violée par 40 soldats](#) ». Le quotidien publie une terrible enquête de trois pages sur un épisode disparu de la mémoire de la Libération : « les viols de masse commis au printemps 1944 par les troupes françaises restent une plaie ouverte dans le cœur des Italiens du Latium. Sept décennies plus tard, la France ne s'est jamais excusée et les victimes n'ont pas oublié ».

Culture, communication

« En littérature, le droit d'auteur bafoué »

« Au collège et au lycée, rares sont les écrivaines à être étudiées dans les cours de français. Effet de nombre ou triste expression d'un machisme séculaire ? », se questionnait **Libération** du 25 avril dernier. Dans les colonnes du quotidien, Michèle IDELS, des **Editions des femmes** déplorait « l'"invisibilisation" des femmes ». « On ne connaît même pas le nom de celles qui ont été Prix Nobel de littérature », soulignait-elle. « Il suffit de se pencher, de travailler, de lire, et on ne peut plus dire qu'il n'y a pas de femmes ». Et d'expliquer qu'il est très important d'étudier les femmes : « c'est très important pour la formation de l'identité des filles : elles ne sont pas obligées de s'identifier aux grands hommes pour exister. On fait ainsi des femmes des sujets qui ont de la valeur, et qui sont source de valeur » (photo : l'écrivaine britannique Virginia Woolf au début du XX^e siècle).



« Cannes : et les femmes dans tout ce cinéma ? »



« Une fois n'est pas coutume, il n'y aura pas de polémique à Cannes cette année. En tous cas pas à propos des femmes. Fort de son expérience, le Festival n'a pas lésiné pour éviter le désagréable et récurrent soupçon de phallocentrisme. Jugez plutôt : en 2015, deux films de femmes sont en compétition soit autant que l'an dernier, donc, pas moins ! Wouaouh... »... **Télérama** se moque, mais publie une enquête très sérieuse : « Cannes : et les femmes dans tout ce cinéma ? ». Pour l'hebdomadaire, « sur la Croisette, elles présentent, débattent et (parfois) président le Festival, derrière la caméra, les femmes sont là aussi. Mais où en sont vraiment les rapports du deuxième sexe avec le septième art ? ». Signalons plusieurs autres journaux qui ont choisi l'angle des femmes pour évoquer ce festival :

La Croix du 13 mai voit en 2015 un « festival plus féminin », **Le Magazine du Parisien** du 15 mai consacre un dossier à « ce que veulent les femmes » dans le cinéma, et **Madame Figaro** du 8 mai signe une belle « une » : « spécial Cannes. Profession réalisatrice ». Le journal consacre de nombreuses pages au « cinéma des femmes » et publie le « manifeste de 16 femmes de cinéma ». Pour relativiser tout ce bel enthousiasme on ira consulter les chiffres sur le toujours très utile [Observatoire du site Le deuxième Regard](#). Signalons enfin que l'affiche du 68^e Festival de Cannes rend hommage à la comédienne suédoise Ingrid Bergman, emblème de cette édition 2015 qui se déroule du 13 au 24 mai.

Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>